

# La lettre

## Informations communautaires

Éditée par la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg

### ■ Lac Blanc

#### LE BIKE PARK DU LAC BLANC : UN INCONTOURNABLE

**Véritable révélation de l'année 2008, le Bike Park du Lac Blanc se hisse, en 2009, au rang de 3<sup>e</sup> station VTT française.**



La Station du Lac Blanc a accueilli plus de 15 000 vététistes français, bien sûr, mais également allemands, suisses, belges, australiens, néo-zélandais... pour 210 000 remontées de mai à octobre 2009.

Cet extraordinaire succès récompense la qualité des aménagements, des modules de saut et des pistes du Bike Park.

Le Bike Park devient également un site de compétition apprécié des sportifs les plus aguerris : la première manche de la Coupe de France VTT, véritable spectacle sportif organisé au Lac Blanc les 30 et 31 mai 2009, a, en effet, attiré plus de 5 000 personnes.

**Fort de ces réussites, le Lac Blanc Bike Park vous donne rendez-vous dès le printemps pour découvrir les nouveautés 2010 et pour partager un événement phare : l'ouverture de la Coupe de France 2010, les 29 et 30 mai.**

[www.lacblanc-frenchcup.com](http://www.lacblanc-frenchcup.com)

### ■ Assainissement



#### LE BASSIN DE STOCKAGE DES EAUX USEES EST OPERATIONNEL

Dans la continuité du raccordement des eaux usées des communes d'Ammerschwir, Kaysersberg, Kientzheim et Sigolsheim à la station d'épuration de Colmar, réalisé début 2008, les anciennes stations d'épuration de Sigolsheim et Kaysersberg, ont été démantelées.

Sur le site de Sigolsheim, la CCVK, avec la participation financière de toutes les exploitations viticoles raccordées, a construit un bassin de stockage de 5 000 m<sup>3</sup> destiné à lisser les importants

pics de production d'eaux usées dus aux vendanges et à permettre ainsi le bon fonctionnement de la station d'épuration.

Les vendanges 2009 ont permis de tester avec succès ce nouvel ouvrage qui servira également, le reste de l'année, de bassin d'orage à raison de 500 m<sup>3</sup> de stockage pour les effluents en temps de pluie.



N° 15 – Décembre 2009

En cette fin d'année 2009, je voudrais retenir, en dépit du contexte de crise économique, les bons résultats du tourisme dans la vallée de Kaysersberg. Le Bike Park du Lac Blanc s'est hissé, en l'espace de 3 saisons seulement, parmi les 3 premiers sites nationaux et le Sentier Pieds Nus du Lac Blanc, ouvert fin juillet seulement, est très prometteur. Ces résultats nous confortent dans nos choix de soutenir le tourisme, un secteur d'activité créateur d'emplois locaux.

2010, verra le démarrage d'un chantier majeur pour la vallée, celui des transports et de la mobilité, qui permettra de concilier développement économique et amélioration du cadre de vie.

**Excellentes fêtes de fin d'année à toutes et à tous et bonne année 2010**

**Roger Bleu, Président**

### ■ Dans ce numéro

- Le Bike Park du Lac Blanc
- Le bassin de stockage de Sigolsheim est opérationnel

**• DOSSIER DÉCHETS  
1<sup>er</sup> janvier 2010  
Passage au nouveau système**

- Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)
- Espace nautique : offrez du bien-être
- Service jeunesse : inscription aux animations été 2010
- Le covoiturage : une solution éco-citoyenne

## Dossier

# LA RÉFORME DU SERVICE DÉCHETS ENTRE EN VIGUEUR AU 1ER JANVIER 2010

## COLLECTE EN POUBELLES

Dès le 4 janvier 2010, seules les nouvelles poubelles équipées d'une puce électronique seront collectées par le camion poubelle.

**Vous n'avez pas encore votre nouvelle poubelle?**

Contactez le Service Déchets au 03 89 78 21 55 pour prendre un rendez-vous avant de venir retirer votre poubelle au dépôt.



## COLLECTE EN SACS PRÉPAYÉS

**Vous habitez en zone «écarts» (habitations non desservies par le camion poubelle)?**

**Vous habitez un immeuble de plus de 3 logements?**

**Vous avez opté pour les sacs prépayés?**

**Seuls les sacs prépayés rouges seront acceptés dans les bacs collectifs ou en déchèteries.**

Vous pouvez retirer, sur présentation du badge d'accès en déchèterie, vos sacs prépayés de 30L ou de 50L :

- en rouleaux de 20 sacs de 30L ou de 15 sacs de 50L dans votre mairie ;
- en rouleaux ou à l'unité au siège de la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg.



## RAMASSAGE DES ANCIENNES POUBELLES

Vous étiez, en 2009, locataire de votre poubelle, Vous étiez, en 2009, propriétaire de votre poubelle mais, n'en ayant plus l'usage, vous souhaitez vous en débarrasser :

Les **anciens modèles** de poubelles feront l'objet d'un ramassage par le Service Déchets, du 25 au 30 janvier 2010. Tous les anciens modèles de poubelles déposés dans la rue au cours de cette période seront ramassés avant d'être recyclés.

## DÉPÔTS SAUVAGES DE DÉCHETS OU BRÛLAGE : RAPPEL DE LA LOI

### Le dépôt sauvage de déchets est un délit

Les dépôts de déchets sur la voie publique (y compris aux abords des Points Tri) ou dans la nature sont strictement interdits et passibles d'une amende allant jusqu'à 1 500 € (3 000 € en cas de récidive), voire de la confiscation du véhicule, lorsque celui-ci est utilisé pour le dépôt (articles L.131-13, R.632-1, R.644-2 et R.635-8 du code pénal).

L'ensemble des communes de la vallée ont pris un arrêté dans ce sens et la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg coopère avec les Brigades Vertes, les services de gendarmerie et de police municipale pour empêcher ces actes d'incivilité.



### Brûler des déchets est dangereux et interdit

Les polluants contenus dans les déchets incinérés (métaux lourds tels que cadmium, plomb, zinc, cuivre, chrome, etc., et halogènes tels que chlore, fluor, etc.) se transforment lors de la combustion et libèrent des produits très toxiques (oxydes d'azote,

acide chlorhydrique, hydrocarbures, dioxines et furanes) qui se diffusent dans l'air, dans les sols et l'eau.

Les rejets polluants sont de **100 à plus de 10 000 fois plus élevés** pour un incinérateur de jardin ou une chaudière domestique que pour une usine d'incinération de déchets ménagers.

### Article 84 du Règlement Sanitaire Départemental :

«...Le brûlage à l'air libre ou en chaudière des ordures ménagères et déchets verts est interdit. Le traitement des ordures ménagères doit être réalisé selon les dispositions prévues par les textes en vigueur et leur incinération doit être effectuée dans des installations agréées.»

*Le non respect du règlement sanitaire départemental est puni d'une amende de 450€.*

### DEUX FILMS POUR AIDER À TRIER FACILEMENT

Parce qu'un tri efficace et facile, repose avant tout sur une organisation adaptée à son mode de vie et à la composition de son foyer, le Service Déchets propose, en collaboration avec l'Association Vidéo de la Vallée de la Weiss, deux films courts de conseils et astuces de tri et de consommation.

Retrouvez ces conseils sur [www.service-dechets-ccvk.fr](http://www.service-dechets-ccvk.fr) dès début janvier 2010.



## COMPOSTAGE

Les biodéchets représentent, en moyenne, 40% du volume de nos poubelles...

Le Service Déchets propose des composteurs individuels en bois à prix coûtant ou organise, sur demande, une commande groupée de lombricomposteurs.

Renseignements :  
03 89 78 21 55 ou  
[service-dechets@cc-kaysersberg.fr](mailto:service-dechets@cc-kaysersberg.fr)



### UNE BOURSE INTERNET POUR DONNER DES OBJETS INUTILISÉS

De nombreux objets, équipements, ustensiles cassés, usagés ou simplement inutilisés sont régulièrement jetés en déchèterie alors qu'ils pourraient être réutilisés.

La bourse internet **Donner au lieu de jeter** permet de mettre en relation les propriétaires d'objets inutilisés dont ils souhaitent se débarrasser gratuitement et les personnes qui souhaitent récupérer ces objets.

La bourse internet **Donner au lieu de jeter** est un outil de partage où chaque habitant de la vallée de Kaysersberg peut proposer des objets et où chacun peut trouver des objets de récupération gratuits.

Disponible début janvier 2010 sur [www.service-dechets-ccvk.fr](http://www.service-dechets-ccvk.fr)

Renseignements : 03 89 78 21 55 ou [service-dechets@cc-kaysersberg.fr](mailto:service-dechets@cc-kaysersberg.fr)

Espace nautique Arc en ciel

## POUR NOËL, OFFREZ DU BIEN ÊTRE

Pour bien démarrer la nouvelle année, offrez des moments de remise en forme et de détente à l'Espace nautique Arc en ciel.



### Abonnements PISCINE

Bassin de nage, espace ludique avec jets massant, banc à bulles, toboggan, pataugeoire...

* Carte 10 heures	20€
* Carte 10 entrées	32€
* 10 entrées enfants	20€

### Abonnements ESPACE FORME

(Sauna, hammam, fitness, infrarouges + piscine)

* Carte 6 séances	40€
* Carte trimestre	80€
* Carte annuelle	280€
* Carte 6 séances UV	32€

### Offre Spéciale Noël

- \* Formule « Adulte » à 28€ : 4 entrées piscine + 2 entrées espace forme + 1 serviette « Aquadry »
- \* Formule « Enfant » à 10€ : 4 entrées piscine + 1 noodle en mousse

Contact : [www.espace-nautique-ccvk.fr](http://www.espace-nautique-ccvk.fr)  
ou 03 89 78 26 27

## Jeunesse

### ANIMATIONS ÉTÉ 2010 : LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES

Les animations été 2010 organisées par le Service Jeunesse sont proposées en priorité aux jeunes de 6 à 17 ans habitant la vallée. Les familles déjà inscrites en été 2009 seront invitées, par mail ou courrier, à actualiser leurs données **avant le 15 février 2010**.

Les familles non inscrites en été 2009 devront retourner la fiche de pré-inscription disponible sur [www.enfance-jeunesse-ccvk.fr](http://www.enfance-jeunesse-ccvk.fr) avant le 15 février 2010. Le programme d'animations sera diffusé mi mai 2010.



La priorisation des rendez-vous sera fonction des revenus et de la taille des familles. Les tarifs appliqués prendront en compte les revenus des familles. Les bons CAF seront acceptés pour les camps et les chèques vacances ANCV seront acceptés pour toutes les activités.



Contact :  
**Association  
Les Enfants de la Vallée**  
Tél. : 03 89 78 11 41  
[enfantsdelavallee@wanadoo.fr](mailto:enfantsdelavallee@wanadoo.fr)

## SCOT

### UN PROJET POUR LE « MÉNAGEMENT » DU TERRITOIRE

**Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Montagne, Vignoble et Ried pour la vallée de Kaysersberg et le pays de Ribeauvillé a été « arrêté » par les élus en novembre dernier.**

Il fait désormais l'objet des consultations réglementaires des différents services administratifs et des collectivités concernées, avant sa mise à enquête publique au printemps 2010.

Le SCOT est un document de planification sur 20 ans qui s'impose aux Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) de chaque commune. Il fixe des règles en matière d'habitat, d'urbanisation, de localisation des sites d'activités économiques ou de protection de l'environnement et des paysages.

Le SCOT Montagne Vignoble et Ried a été construit dans un objectif global de « ménagement » du territoire et de maintien de la qualité de vie des habitants. Ses princi-

pales mesures visent donc à limiter l'urbanisation des terres agricoles, à inciter les déplacements doux ou collectifs, à garantir une production de logements économes en foncier et en énergie, accessibles à tous en termes d'offres et de prix.

Pour tout savoir sur le SCOT et consulter le dossier complet : [www.scot-mvr.org](http://www.scot-mvr.org)



**Le président, les délégués et tout le personnel vous présentent leurs**

## meilleurs vœux pour

# 2010



## Service

### ENVIE DE DÉPENSER MOINS, DE POLLUER MOINS, DE PARTAGER PLUS? LA SOLUTION : LE COVOITURAGE

La CCVK propose un service gratuit de mise en relation pour les trajets au départ ou à l'arrivée dans la vallée de Kaysersberg. N'hésitez plus, inscrivez-vous :

[www.covoiturage-ccvk.fr](http://www.covoiturage-ccvk.fr)



### RESTEZ CONNECTÉ

Vous recherchez une information, des horaires, des formulaires en téléchargement concernant les services de la CCVK...

Connectez-vous !  
[www.cc-kaysersberg.fr](http://www.cc-kaysersberg.fr)

### La lettre

N° 15 - Décembre 2009

« La lettre » est éditée par la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg, 31, rue du Geisbourg - 68240 Kaysersberg ● Tél. 03 89 78 21 55 / Fax 03 89 47 36 74 ● ISSN 1630-8743 ● Directeur de la publication: Roger Bleu ● Rédaction: Mikaël Barthelmé, Valérie Bronner, Thomas Marion, Éric Lempereur, Gérard Rioual, ● Crédits photos : Fotolia, Marie Balthazard, Christophe Meyer/CCVK ● Maquette, illustration et réalisation: Soferic  
Contact : [info@cc-kaysersberg.fr](mailto:info@cc-kaysersberg.fr)  
Prochaine parution : juillet 2010

